

OFFRE DE PARTENARIAT

Rencontres de L'ÉCO-TRANSITION

Jeudi 4 Juillet 2024 à Loos-en-Gohelle (62)

Merci de compléter ce bon de commande et de nous le retourner signé et tamponné avant le 17 juin 2024 à a.louchet@cd2e.com

RAISON SOCIALE : Représenté par :
 Nom : Prénom :
 Fonction :
 Mail : Téléphone :
 Interlocuteur-trice de l'événement : Mail :
 Adresse :
 CP : Ville : Pays :
 SIRET : Code APE :
 N°TVA Intracommunautaire :

	PRIVATISATION DES ESPACES			SPONSORS				
	Salle Rev3 (Capacité de 25 pers plénière)	Salle des Transitions Ecologiques (Capacité de 60 pers plénière)	Salle n°3 (Capacité de 15 pers plénière)	N°1 JOURNÉE	N°2 PETIT DÉJEUNER	N°3 PAUSE MATIN	N°4 DÉJEUNER	N°5 PAUSE APRÈS-MIDI
<i>Quantité disponible</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>2</i>
Programme de la journée	X	X	X	X	X	X	X	X
Newsletters	X	X	X	X				
E-mailing RÉT	X	X	X	X	X	X	X	X
RS (Lkn)				X	X	X	X	X
Page Agenda site CD2E	X	X	X	X				
Film de 3 min				X				
Annonce micro (plénière d'ouverture et de clôture)				X				
Annonce micro des Ateliers						X		X
Signalétique sur table					X		X	
Ecran d'accueil	X	X	X	X	X		X	
Stand	X	X	X	X	X	X	X	X
TARIFS HT	1600€	2400€	1400€	4000€	790€	590€	890€	490€
TOTAL TTC	1920€	2880€	1680€	4800€	948€	708€	1068€	588€
CHOIX (x)								

Date et Signature du (de la) responsable légal (e) / représentant (e) de la structure et tampon :

En signant ce bon de commande, je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales stipulées au verso.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE V2024-01

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclus entre, d'une part,

L'association CD2E
Siège social : Rue de Bourgogne – Base du 11/19
62750 Loos-en-Gohelle (FR) – a.louchet@cd2e.com
Tél. : +33(0)3 21 13 06 80 – Siret : 88756977000019

Et, d'autre part,

Toute personne physique ou morale (dénommée ci-après «le partenaire » souhaitant procéder à un partenariat dans le cadre des Rencontres de l'Éco-Transition du 4 juillet 2024.

Article 1 – Objet

La réservation des partenariats est ouverte à tous-tes et prend fin le 17/06/2024.

En devenant Partenaire de cet événement, le signataire bénéficie de l'offre de services choisie précisée ci-contre.

Le partenaire accepte pleinement et entièrement les présentes Conditions Générales de Vente dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement.

Article 2 – Montant

Le montant du partenariat est déterminé en fonction des catégories mentionnées au verso de ce document.

Les montants indiqués dans le dossier de partenariat sont Toutes Taxes Comprises (TTC), le CD2E étant assujéti à la TVA (20%).

Pour les signataires étrangers, le numéro de TVA intracommunautaire du CD2E est FR55887569770.

Article 3 – Modalités

Privatisation :

Un même partenaire ne peut procéder qu'à 1 privatisation de salle.

Equipement des Salles :

- Salle des Transitions Ecologiques (60 pers) : écran + rétroprojecteur + tableau blanc
- Salle Rev3 (25 pers) : écran + tableau blanc
- Salle de réunion n°3 (15 pers) : écran + tableau blanc

La privatisation des salles est à destination des clients du partenaire qui se sera engagé.

Ce même partenaire peut également opter pour les offres de parrainage complémentaires (du N°1 à N°5) pour accentuer sa visibilité et sa présence sur cette journée.

Sponsors :

- Offre n°1 : Le film de 3 minutes non sonorisé doit être fourni au format .MP4 au plus tard le 17 juin 2024 à l'adresse mail suivante : a.louchet@cd2e.com

Pour l'ensemble des offres de partenariat :

Les logos sont à nous fournir au format .JPEG en haute définition ou en version vectorisée au plus tard le 17 juin 2024.

Article 4 – Révision

Le montant du partenariat est définitif.

Article 5 – Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la réception de la facture. Les moyens de paiement sont :

- Par chèque bancaire à l'ordre du «CD2E » et envoyé à l'adresse du siège social.
- Par virement bancaire sur le compte du CD2E :
IBAN : FR7642559100000802438562464

En l'absence de règlement, le partenariat ne sera ni enregistré ni comptabilisé.

Article 6 – Validation

La validation du partenariat et son règlement vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

A réception du bon de commande validé, le CD2E envoie une facture qui vaut acceptation du contrat de partenariat.

Article 8 – Refus et remboursement

Le conseil d'administration et la direction du CD2E s'octroient un droit de regard sur les demandes de partenariat et s'autorisent à réfuter celles-ci sans avis motivé. L'exercice de ce droit entraîne, en cas de règlement par le signataire, l'envoi d'un avoir et d'un remboursement.

Article 9 – Exercice du droit de rétractation

L'exercice de ce droit s'effectue par l'envoi d'un courriel avec accusé de réception au service concerné (adhesion@cd2e.com) dans un délai de 7 jours ouvrés à compter de la date de la demande indiquée sur le bon de commande. Aucune annulation ne sera acceptée, passé le délai de rétractation susmentionné.

Article 10 – Modification des CGV

Le CD2E se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. Néanmoins, les CGV applicables à la signature du partenariat sont celles acceptées par le signataire au moment de la signature.

Article 11 – Diffusion et protection des données personnelles

La liste des signataires au CD2E pourra être diffusée aux partenaires financeurs de l'association à des fins administratives et financières et archivée de manière sécurisée pour un délai dépassant 3 années par le CD2E pour les mêmes raisons. Nous vous informons par ailleurs que le CD2E ne vend ni ne cède vos données à des fins commerciales.

Conformément au Règlement Général européen sur la Protection des Données à caractère personnel n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous avez à tout moment un droit d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant.

Pour toutes questions, contacter le service concerné par mail : a.louchet@cd2e.com ou par téléphone : +33(0)7 57 44 10 01